

AUGMENTEZ VOTRE PERFORMANCE GRÂCE À NOS FORMATIONS

Qui mieux que nous peut faire monter en compétence vos équipes ?

Nos formateurs rigoureusement sélectionnés vous accompagnent dans la progression de vos compétences en vous dispensant des sessions de formation sur-mesure, au sein de vos propres locaux, à haute valeur ajoutée et en corrélation avec vos compétences.



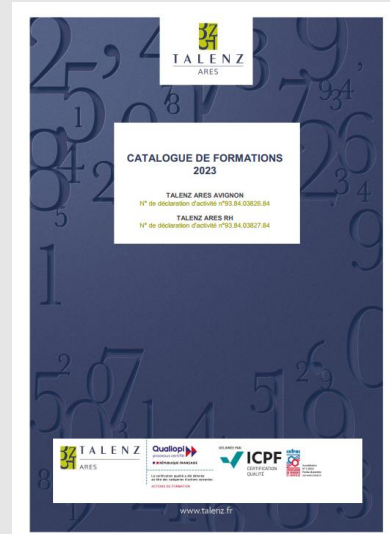
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

- COMPÉTENCE DES FORMATEURS
- ORGANISMES DONT LES PROCESSUS SONT CERTIFIÉS QUALIOPi
- PROGRAMMES ADAPTÉS À VOS PROBLÉMATIQUES
- CONTENUS PERTINENTS ET SUPPORTS PROFESSIONNELS
- VALIDATION DES ACQUIS
- SUIVI COMPLET DU DOSSIER ADMINISTRATIF

UN CATALOGUE DE FORMATIONS COMPLET et ÉVOLUTIF

- Organisation et procédure de contrôle dans le cadre d'une révision des comptes
- Pratiquer la consolidation
- Comment produire et analyser l'information financière et comptable
- Mettre en place la comptabilité analytique
- Mettre en place la gestion informatisée de votre comptabilité sur logiciel ACD
- Mettre en place la gestion informatisée de votre entreprise sur logiciel Wavesoft
- Comment facturer un séjour en EHPAD
- Perfectionnement du traitement comptable et fiscal de l'activité de marchand de biens
- Approche de la comptabilité
- Améliorer sa productivité en maîtrisant excel
- Actualiser ses connaissances en termes de mesures fiscales 2023 – Loi de finances 2023
- Maîtriser le cycle et les paramétrages de paie
- Maîtriser et contrôler le calcul des charges sociales
- Gestion des arrêts de travail
- Actualiser ses connaissances en paie et droit social



DES FORMATIONS MÉTIERS



Des formateurs triés sur le volet
Nos intervenants sont sélectionnés scrupuleusement et maîtrisent parfaitement les domaines enseignés



Validation des acquis
Vos compétences sont mesurées en temps réel à l'issue de la formation grâce à un quizz rapide



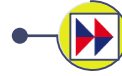
Des objectifs définis et adaptés
Nous définissons ensemble les objectifs de la formation et son adaptation au public formé



Proximité
Une écoute au quotidien qui nous permettra d'identifier parfaitement votre degré de compétences et le niveau de nos formations



Accompagnement administratif du dossier formation, de la convention à la fourniture complète des pièces à l'OPCO



Des processus certifiés Qualiopi
C'est la garantie d'un processus de qualité qui pourra bénéficier de financements par les fonds mutualisés de la formation professionnelle



Des formations pratiques et efficaces
Des sessions courtes en adéquation parfaite avec vos besoins



Des moyens matériels et pédagogiques, techniques et d'encadrement adéquats et professionnels, qui favoriseront la motivation de vos collaborateurs



Votre avis nous intéresse
vos appréciations fournies lors de nos enquêtes de satisfaction sont prises en considération.

UN DISPOSITIF SANS FAILLE

Nous vous accompagnons depuis la définition ensemble de votre programme de formation jusqu'à la constitution du dossier de prise en charge destiné à votre OPCO en gardant un contrôle sur la validation des acquis.



1. Enquête sur vos besoins en compétences, rédaction et lecture de la fiche programme, définition des objectifs

2. Rédaction de la convention de formation et accompagnement au dossier OPCO

3. Formation chez le client, mise à disposition des supports, cas pratiques, questions-réponses

4. Quiz d'évaluation des acquis, enquête de satisfaction

5. Accompagnement constant, attestation de formation, évaluation de la formation, entretien permanent de la relation professionnelle



Pour toute situation de handicap, n'hésitez pas à nous consulter

2 ORGANISMES CERTIFIÉS

Dans la catégorie d'**ACTIONS DE FORMATION**

TALENZ ARES RH

25, avenue Pasteur | CS 50032 | 84501 Bollène Cedex
Tél. : 04 32 80 26 94 | rh@talenz-ares.fr
SAS au capital de 7 500 € | SIRET 518 964 143 00029
N° de déclaration d'activité n°93.84.03827.84



atteste que

TALENZ ARES RH

• 25, Avenue Pasteur 84 500 Bollène France métropolitaine
Numéro de Déclaration d'Activité : 93840382784

est certifié



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Programme de certification

Objet n° 2020-04 du 30 juin 2020, Décret n° 2020-043 du 5 juin 2020, Arrêté du 30 juin 2020 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-043 du 5 juin 2020 relatif à la mise en œuvre des modalités de l'évaluation et de la certification des organismes de formation, Arrêté du 12 juillet 2020 relatif à la mise en œuvre des modalités de l'évaluation et de la certification des organismes de formation, Arrêté du 19 décembre 2020 portant prescription de la légitimité temporelle aux fins de la délivrance d'un audit initial à l'échelle, Guide de lecture de référentiel national audit initial et du Mémoire de Travail et Programme de certification Qualiopi au CPFC du ICF dans leurs versions en vigueur.

CERTIFICAT B03297

Valide du 06/01/2022 au 05/01/2025 - Première émission le 06/01/2022
Vérifiable sur www.certif-icpf.org

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr



François GALINOU
Président



173 rue J. des Guisards - 92100 Levallois-Perret France

TALENZ ARES AVIGNON

Le clos de la Cristole | 354 A, rue du Bon Vent | 84004 Avignon Cedex 1
Tél. : 04 90 14 98 99 | avignon@talenz-ares.fr
SARL au capital de 525 000 € | SIRET 529 182 065 00035
N° de déclaration d'activité n°93.84.03826.84



atteste que

TALENZ ARES AVIGNON

• 354 A rue du Bon vent 84000 Avignon France métropolitaine
Numéro de Déclaration d'Activité : 93840382684

est certifié



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Programme de certification

Objet n° 2020-04 du 30 juin 2020, Décret n° 2020-043 du 5 juin 2020, Arrêté du 30 juin 2020 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-043 du 5 juin 2020 relatif à la mise en œuvre des modalités de l'évaluation et de la certification des organismes de formation, Arrêté du 12 juillet 2020 relatif à la mise en œuvre des modalités de l'évaluation et de la certification des organismes de formation, Arrêté du 19 décembre 2020 portant prescription de la légitimité temporelle aux fins de la délivrance d'un audit initial à l'échelle, Guide de lecture de référentiel national audit initial et du Mémoire de Travail et Programme de certification Qualiopi au CPFC du ICF dans leurs versions en vigueur.

CERTIFICAT B03366

Valide du 13/01/2022 au 12/01/2025 - Première émission le 13/01/2022
Vérifiable sur www.certif-icpf.org

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr



François GALINOU
Président



173 rue J. des Guisards - 92100 Levallois-Perret France



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

CONSULTEZ NOTRE PÔLE FORMATION



Sébastien LE DEVEHAT
Resp pédagogique RH

Talenz Ares RH
25 avenue Pasteur 84500 Bollène
04 32 80 26 94
rh@talenz-ares.fr



Olivier ROUSSET
Resp pédagogique Expertise comptable

Talenz Ares Avignon
354A rue du Bon Vent 84000 Avignon
04 90 14 98 99
avignon@talenz-ares.fr